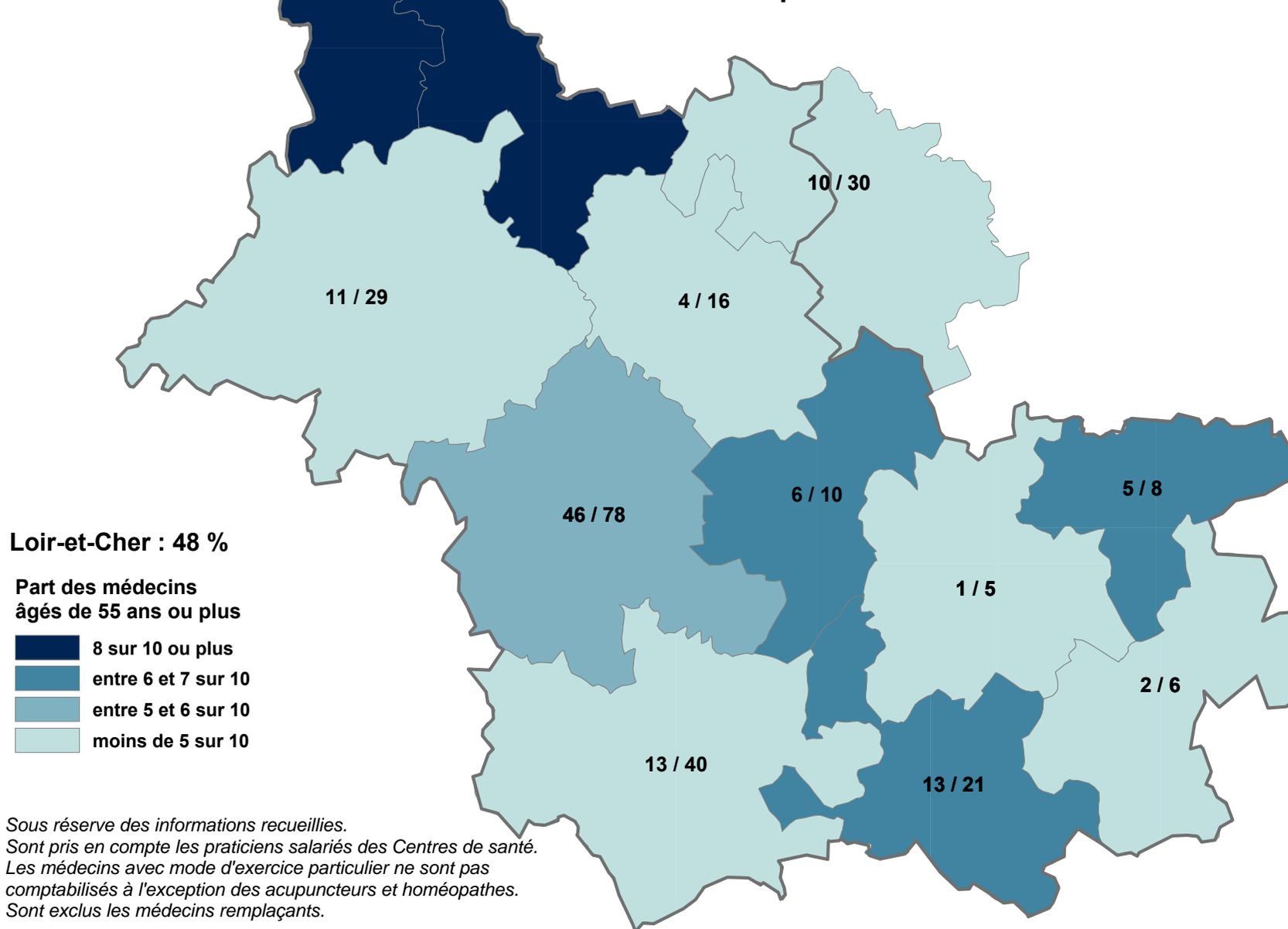


Part des médecins généralistes libéraux ayant 55 ans ou plus

par communauté de communes ou d'agglomération



*Sous réserve des informations recueillies.
Sont pris en compte les praticiens salariés des Centres de santé.
Les médecins avec mode d'exercice particulier ne sont pas comptabilisés à l'exception des acupuncteurs et homéopathes.
Sont exclus les médecins remplaçants.*

